

Fédération des enseignants et
enseignantes des écoles
secondaires de l'Ontario
(FEESO)

PERSONNEL DE
SOUTIEN

UNITÉ **64**
DISTRICT 32

Ensemble, on est une force!

ÉCHO-FEES



Année 10, no 2

★ DÉCEMBRE 2012



www.d32.osstf.ca

La joie et la beauté déployée
en cette saison sont d'excellentes
raisons d'offrir des vœux
chaleureux aux êtres merveilleux
que l'on côtoie!

Bonne et Heureuse
Année 2013!
Année 2013!

© Unité 64, District 32



Le 16 novembre 2012...
Nous avons eu droit à tout un cadeau!



Dans ce numéro :

- 3** Éditorial
- 4** Votre Exécutif au travail
- 5** Combien riches êtes-vous?
- 6** Jours fériés - Absentico
- 7** Action politique
- 8** Santé et sécurité
- 9** Santé +
- 10** Une journée très agréable
- 12** Assurance-emploi
- 13** OMERS
- 14** Portrait
- 15** La perte d'un être cher...
- 16** Nouvelles des membres
- 17** Méli... Mélo...
- 18** Merci!

DÉCEMBRE 2012

ÉCHO-FEESO



L'année 2013 est à nos portes!

L'année 2012 nous tire sa révérence... Et franchement, je n'en serai pas fâchée! Encore quelques jours et vous serez réunis avec vos amis et votre famille... loin du brouhaha de l'école ou de votre cher bureau.

Selon la Loi 115 - et oui, j'ai dû dire ces 4 petits mots bien souvent depuis août dernier - nous avons jusqu'au 31 décembre pour conclure une entente... mais une entente de quoi???

Avez-vous déjà essayé de négocier quelque chose d'imposée??? Par exemple, « Je t'impose de te vêtir en vert... » Essaie de négocier ceci : vert foncé, vert forêt, vert olive... mais ça demeure vert... N'essaie pas turquoise, car ce sera NON !

**Mais la vie continue!
Les mois se suivent, mais
ne se ressemblent pas !**

Il n'y a pas si longtemps, nous vivions la rentrée de septembre, puis octobre apporta le temps clément et ses petits monstres d'Halloween, et novembre nous projeta sur les rapports de progrès, les ventes de livres... et notre superbe journée pédagogique du 16 novembre. Finalement, les premiers flocons de neige sont apparus tout juste avant le début de décembre...

Tant qu'à décembre, il nous a bouleversés avec les sanctions...

Et ce n'est pas fini!

Les prochains jours, semaines, mois s'avèreront critiques et pleins de dénouements... mais comme à l'habitude, nous vous tiendrons au courant sans tarder. Entre temps, si vous avez des questions, vous savez où nous trouver.

Il y a tellement de travail à l'avant-plan que l'on oublie ce qui se passe en arrière-plan! Beaucoup d'entre vous êtes impliqués à l'Unité à différents niveaux et nous aimerions vous remercier très sincèrement, et remercier aussi vos familles.

L'Exécutif compte maintenant 20 membres qui vous représentent fièrement... Le temps que vous donnez à vos confrères et consœurs de travail par le biais du syndicat est un cadeau pour le bien-être de tous. En élaborant des stratégies pour améliorer le sort de tous, nous ne pouvons qu'en sortir gagnant!

Pendant la période des Fêtes, oubliez les sanctions, les négociations, le gouvernement et ses politiques contradictoires... **Eject! Eject! Eject!**

et prenez le temps pour votre famille, vos amis... et pour VOUS-MÊME! Ce sera un excellent temps pour mettre en pratique le fameux

Record! Record! Record!

de notre amie Andrée!

Angèle Lacroix, présidente



Noël...

**C'est le temps des
réjouissances,
des réceptions,
des activités
en famille et,
si possible,
de refaire le plein
pour la nouvelle
année qui
s'annonce!**



Bonne et Heureuse Année 2013!

L'Exécutif

Votre Exécutif au travail... pour vous!

Cette année, votre Exécutif est mis à l'épreuve... et pas à peu près!

Nous avons commencé les réunions avant même que l'école ne commence, et nous nous rencontrons en moyenne 2 fois par mois... alors qu'en temps normal, c'est 4 fois par année :

- Le 29 août 2012, réunion de l'exécutif avec les sanctions à l'horizon
- Le 10 septembre 2012, formation des représentants – votre exécutif
- Le 19 septembre 2012, réunion régulière
- Le 27 septembre 2012, réunion au District 32 dont fait partie votre exécutif
- Le 2 novembre 2012, réunion régulière
- Le 21 novembre 2012, sanctions en action

Les membres de votre exécutif siègent également sur différents comités, tant au niveau de l'unité et du Conseil qu'au niveau provincial.

- ✍ Comité de santé et sécurité au travail (CMSST) : *Diane Brochu, Monique Lefebvre*
- ✍ Comité provincial d'action politique : *Diane Brochu, Angèle Lacroix*
- ✍ Comité de santé et sécurité au travail de l'Unité : *Diane Brochu, Rachel Desrosiers, Monique Lefebvre, Roxanne Savoie, Marie Rose Trabolsy-Hajjar, Angèle Lacroix*
- ✍ Comité des services en langue française : *Julie Fillion*

- ✍ Comité de négociation au sein de l'Unité : *Angèle Lacroix, Rachel Desrosiers, Diane Brochu, Julie Fillion*
- ✍ Comité des communications et action politique au sein de l'Unité : *Lucie Lauzon, Diane Brochu, Lise Gagnon, Louissette Bourbeau, Simon Fortin, Julie Fillion, Angèle Lacroix*
- ✍ Comité des règles : *Lucie Lauzon, Mary-Anne Sauvé, Marie-Claude Desrosiers*
- ✍ Comité des négociations provinciales : *Rachel Desrosiers*
- ✍ Comité consultatif OMERS : *Angèle Lacroix*
- ✍ MAC 205 – Comité consultatif sur la constitution des unités, des districts de la RAAP : *Angèle Lacroix*
- ✍ MAC 210 – Comité consultatif sur les services en langue française au sein de la FEE-SO : *Angèle Lacroix*

Et pour ajouter à tout cela, nous avons assisté à une multitude de conférences téléphoniques provinciales... dont certaines étaient dédiées spécialement aux 60,000 membres de la FEESO de toute la province.

Comme vous voyez, nous travaillons tous très forts pour vous... **et nous en sommes très fiers!**

Ensemble, on est une force!



UN POUR TOUS!
L'Exécutif de l'Unité travaille pour vous tous...

TOUS POUR UN!
Les membres de l'Exécutif travaillent tous pour l'avancement d'une entité...
notre UNITÉ!



Combien riches êtes-vous?

Quand on parle de richesse, on pense d'abord à l'argent, à être riche financièrement. Pourtant, la richesse, c'est avant tout...

être heureux et épanoui !

Alors, question de voir notre réalité... faisons donc un petit calcul qui peut s'appliquer à toutes les classifications d'emploi que nous représentons.

Dans le petit scénario qui suit, disons que notre chère héroïne, **Arthurette**, a occupé tous les postes au sein de la FEESO pendant un an et qu'elle est maintenant à l'échelon III.

SCÉNARIO

Depuis fort longtemps, Arthurette

- ⌚ reste après l'école... ou
- ⌚ commence avant l'école... ou
- ⌚ ne prend pas tout son lunch... ou
- ⌚ ne prend pas sa pause en après-midi pour toutes sortes de raisons

On ne parle pas de beaucoup de temps ici, mais...???

Prenons seulement 15 minutes de surplus par jour et voyons ce que toutes les raisons possibles coûtent, en temps et en argent, à notre héroïne :



Arthurette

donne à
chaque année :
4 275 minutes,
et perd donc
entre
1 761,30\$ et
3 273,94\$
de salaire!

Poste	Taux horaire	valeur 15 min.	en overtime	en temps par jour	en temps par sem.	en \$ par semaine	en temps par mois	en \$ par mois	en temps par an	en \$ par année
Travailleur social	45,95 \$	11,49 \$	17,23 \$	22,5	112,5	86,16 \$	450	344,63 \$	4 275	3 273,94 \$
Orthophoniste	43,33 \$	10,83 \$	16,25 \$	22,5	112,5	81,24 \$	450	324,98 \$	4 275	3 087,26 \$
Consultant en autisme										
Psychométricien	40,02 \$	10,01 \$	15,01 \$	22,5	112,5	75,04 \$	450	300,15 \$	4 275	2 851,43 \$
Responsable adjoint	32,67 \$	8,17 \$	12,25 \$	22,5	112,5	61,26 \$	450	245,03 \$	4 275	2 327,74 \$
Animateur culturel										
Animateur de pastorale	32,44 \$	8,11 \$	12,17 \$	22,5	112,5	60,83 \$	450	243,30 \$	4 275	2 311,35 \$
Éducateur spécialisé	29,78 \$	7,45 \$	11,17 \$	22,5	112,5	55,84 \$	450	223,35 \$	4 275	2 121,83 \$
Assistant-orthophoniste	28,87 \$	7,22 \$	10,83 \$	22,5	112,5	54,13 \$	450	216,53 \$	4 275	2 056,99 \$
Technicien informatique	27,52 \$	6,88 \$	10,32 \$	22,5	112,5	51,60 \$	450	206,40 \$	4 275	1 960,80 \$
Conseiller en comportement	39,21 \$	9,80 \$	14,70 \$	22,5	112,5	73,52 \$	450	294,08 \$	4 275	2 793,71 \$
Secrétaire d'école	27,66 \$	6,92 \$	10,37 \$	22,5	112,5	51,86 \$	450	207,45 \$	4 275	1 970,78 \$
Secrétaire de service	24,91 \$	6,23 \$	9,34 \$	22,5	112,5	46,71 \$	450	186,83 \$	4 275	1 774,84 \$
Aide-enseignant	24,57 \$	6,14 \$	9,21 \$	22,5	112,5	46,07 \$	450	184,28 \$	4 275	1 750,61 \$
Commis	23,76 \$	5,94 \$	8,91 \$	22,5	112,5	44,55 \$	450	178,20 \$	4 275	1 692,90 \$
Bibliotechnicien	23,69 \$	5,92 \$	8,88 \$	22,5	112,5	44,42 \$	450	177,68 \$	4 275	1 687,91 \$
Éducateur en garderie (O)	22,13 \$	5,53 \$	8,30 \$	22,5	112,5	41,49 \$	450	165,98 \$	4 275	1 576,76 \$
EPE PAJE (O)	24,72 \$	6,18 \$	9,27 \$	22,5	112,5	46,35 \$	450	185,40 \$	4 275	1 761,30 \$

Êtes-vous vraiment surpris?

Saviez-vous que 4 275 minutes équivalent à 71,25 heures... qui est en soit, **2 semaines de travail!**

Donc, si vous examinez bien le tableau, votre tout petit 15 minutes par jour, vous donne 2 semaines de vacances et entre 1 500\$ et 3 200\$ pour y aller...

C'est un pensez-y bien, n'est-ce pas?

Le malheur dans tout cela c'est que ce montant va dans les poches de quelqu'un d'autre que les vôtres...

Si vous n'avez pas besoin de toutes ces richesses, donnez-nous un coup de fil et on vous aidera à les distribuer!!!

NB : Pour les besoins du scénario, les mois ont 20 jours et l'année a 190 jours travail-lés... donc ceux qui travaillent à 12 mois, continuez à ajouter au tableau!



Convention

Les jours fériés versus votre banque de congés annuels



J'aimerais attirer votre attention sur l'article 28.1 qui énumère les **jours fériés** auxquels vous avez droit, dont le *Jour de Noël*, le *Lendemain de Noël* et le *Jour de l'An*. Le point 28.2 indique :

Lorsqu'ils sont des jours ouvrables, les 24 et 31 décembre sont réputés être des jours fériés. À l'instar des jours fériés décrits à 28.1, l'employé régulier a droit à ces congés à condition qu'il ne soit pas absent sans autorisation le jour ouvrable précédant ainsi que le jour ouvrable suivant le congé.

Cette année, les 24 et 31 décembre font partie de la semaine normale de travail et sont donc des *jours ouvrables*; c'est pour cela qu'ils sont considérés comme des jours fériés payés.

Votre banque de congés annuels sera débitée pour les **5 autres jours non fériés**, soit les 27 et 28 décembre, les 2, 3 et 4 janvier 2013. Assurez-vous de regarder votre total de congés annuels de près à votre 2^e paie de janvier 2013... car il y a toujours 2 semaines d'arriéré sur nos talons de paie.

ABSENTICO... une nouveauté pour tous



Depuis septembre, tous les employés du Conseil doivent entrer eux-mêmes leurs absences dans Absentico. Peu importe la raison de votre absence du travail, vous devez le faire par téléphone :

416 645-9839 / 1 855 704-8361
ou électroniquement à
<http://absentico.csdccs.edu.on.ca>

Bienvenue sur le système informatisé de suppléance Absentico
Guide d'utilisation WEB : Employé - Suppléant
Guide d'utilisation TÉLÉPHONIQUE : Employé - Suppléant

Vous pouvez également aller sur le Portail aux *Liens utiles* de la page d'accueil pour accéder à Absentico. Une fois votre *identificateur d'utilisateur* et votre *mot de passe* entrés, il faut choisir l'onglet **Créer une absence** : vous verrez que les 2 premiers encadrés, soit *Endroit de travail* et *Classification* sont déjà complétés. Vous n'aurez donc qu'à choisir la **Raison*** de votre absence dans le menu déroulant et à indiquer la *Date du début* et la *Date de fin* de votre absence. Vous pouvez aussi joindre une note médicale ou tout autre fichier pertinent sous *Fichier annexé*.

Attention! Soyez vigilant, car certaines absences provoqueront des déductions à votre banque de congés de maladie... Par exemple, si vous allez chez le docteur suite à une blessure au travail approuvée par WSIB/CSPAT, vous devez l'entrer sous *accident de travail* et non pas sous *maladie sans certificat*...

Sous l'onglet *Revoir les absences*, vous trouverez vos absences pour l'année courante... Ceci vient remplacer le rapport annuel d'absences (tel que décrit dans la convention sous 26.1.3, page 30 de votre convention collective). Si vous n'êtes pas d'accord avec le total affiché... avisez immédiatement M. Mario Nantel à mnantel@csdccc.edu.on.ca en lui donnant les raisons de votre désaccord... SVP mettez la présidente en copie à votre courriel.



*Raisons et codes dans

- 01 – maladie sans certificat (moins de 4 jours normalement)
- 02 – maladie avec certificat (5 jours et plus)
- 03 – accident de travail (approuvé par CSPAAT)
- 04 – affaires syndicales
- 05 – formation (extérieur de l'école)
- 07 – congé annuel (vacances)
- 09 – examen professionnel (pour un test dans le cadre de votre travail)
- 10 – deuil
- 12 – collation d'un grade
- 13 – juré ou témoins
- 14 – congé personnel
- 15 – quarantaine
- 16 – congé personnel syndiqué
- 17 – urgence personnel
- 19 – Santé sécurité (pour ceux et celles qui font les inspections)
- 21 – activité scolaire (tournoi d'échec)
- 22 – maladie dans la famille
- 23 – rendez-vous professionnel (dans le cadre de votre travail)
- 24 – déménagement
- 32 – remplacement
- 33 – formation interne (p. ex., journée CAP)
- 98 – présences en tant que surveillant du midi

★ POUR VOUS AIDER

Si vous regardez bien à la page d'accueil, vous y verrez, dans le haut de l'encadré à gauche de la photo de l'enseignante, le *Guide d'utilisation WEB : employé et suppléant* et le *Guide d'utilisation Téléphonique*.

Imprimez celui qui vous convient...

Comité provincial d'Action politique

Qu'est-ce qui se passe en politique ces jours-ci? Je crois que vous en entendez suffisamment parler : sanctions... pas de sanctions... retour des sanctions... Voilà, c'est mon résumé!

Non, sérieusement...

Il est important que nous restions unis et solidaires. Nous aurons d'ailleurs une belle occasion de le démontrer concrètement par nos actions, car la *Fédération du Travail de l'Ontario* nous invite à participer à un ralliement dans le but de défendre les droits économiques et démocratiques.

Ça tombe bien!... C'est ce que la Loi 115 nous a enlevé!

Le ralliement aura lieu à 13 h, le **samedi 26 janvier 2013**

Il débutera au Allan Garden de Toronto (intersection Jarvis et Carleton) et sera suivi d'une marche vers « the Ontario Liberal Leadership Convention » au Maple Leaf Gardens.

Afin de nous faciliter la vie, le *Conseil du travail* de votre région organisera des autobus pour vous y conduire et vous ramener à votre point de départ à la fin du ralliement!

Une fois arrivés au Allan Garden à Toronto, nous nous réunirons tous sous la bannière d'OSSTF/FEESO vers 12 h 30.

Prévoyez vous vêtir correctement pour la température! Pour plus d'information, communiquez avec la présidente, Angèle Lacroix

au | 877 969-1500 ou
feeso.unite64@hotmail.com

Au plaisir de vous y rencontrer...

Rappelez-vous... *L'union fait la force!*

Diane Brochu
Vice-présidente U-64
Représentante provinciale au CPAC

**Ralliement
organisé par le
Fédération du
Travail de
l'Ontario**



**Le 26 janvier 2013
à Toronto
à 13 h**

Pas d'amour... sans frustration!

Décembre 2012

Notre travail profite à plusieurs individus, organismes et gouvernements. C'est un travail ardu qui exige une patience infinie. Pour être patient, tu dois aimer. Pour aimer, tu dois pardonner. Pour pardonner, tu dois converser. Pour converser, tu dois lire. Pour lire, tu dois apprendre. Pour apprendre, tu dois essayer et suivre les enseignements. Nous ne vendons pas un produit, nous offrons un service... notre temps est inestimable.

D'imposer et de buter, ils sont inexplicables. On nous demande d'imposer des sanctions à nos collègues du département pédagogique et à nos élèves. Nous sommes une équipe et c'est difficile à vivre quand l'autre moitié est têtue. C'est plus facile quand tout le monde marche du même bord.

Aussi frustrante que cette grève puisse être, le modèle démocratique définit le gouvernant et ses pouvoirs, mais aussi ceux des gouvernés. Vous avez été engagés sous certaines conditions comprenant certains bénéfices. Un sacrifice nous est imposé.

Ce simple geste, ce qu'il est grand!

*Si seulement il avait été demandé,
il aurait probablement été honoré...*

Ils sont les victimes pour un moment, sans être permanent. Nous devons parfois nous battre et souvent pour les bonnes raisons. Les sanctions veulent simplement prouver aux dirigeants que notre temps et notre service ont une valeur digne d'un combat sans globules blancs.

Pier-Bernard Tremblay
Représentant des animateurs culturels



Les parfums et autres produits parfumés

Nous recevons beaucoup de questions concernant le port des parfums. Il n'existe présentement aucune politique au sein de notre Conseil concernant le port de parfum au travail.

Le *Comité de Santé et Sécurité*, mieux connu sous CMSST, travaille présentement sur ce sujet, mais il est très difficile de mettre en place une politique quelconque, car cela peut porter atteinte aux droits et libertés de la personne. De plus, on se questionne sur l'étendue d'une telle politique! Abordera-t-elle le port d'antisudorifiques, les crèmes parfumées, les champoings parfumés, etc...?

La liste pourrait être longue!

Billet médical

En attendant, si vous avez une note de votre médecin stipulant le fait que vous avez une intolérance aux parfums et que cela vous cause des problèmes de santé, nous pourrions demander aux gens de ne pas porter de parfum lors des rencontres auxquelles vous participerez, mais ceci sera possible seulement avec une confirmation médicale.

Et encore là... *

Allergie grave

La seule raison qui pourrait obliger les gens à se conformer à une telle demande, serait pour un cas d'ALLERGIE GRAVE pouvant causer la mort suite à une INTOLÉRANCE.

Si vous obtenez une note médicale, il est important que vous la fassiez parvenir au CSDCCS (au service des Ressources humaines) ainsi qu'à Angèle Lacroix, votre présidente de l'Unité, pour qu'elle soit placée dans votre dossier personnel. Par la suite, nous pourrions faire les suivis nécessaires pour vous accommoder à votre lieu de travail tout comme lors des rencontres et des formations à l'extérieur.

Tout changement dans votre état de santé pouvant vous empêcher de bien fonctionner dans votre travail devrait être signalé au CSDCCS et à votre unité syndicale. Ainsi, les mesures nécessaires pour vous accommoder pourront être identifiées et mises en œuvre.

On vous veut en SANTÉ!

Diane Brochu
Représentante au CMSST



*** Avec un billet médical, nous pouvons demander aux gens de ne pas porter de produits trop parfumés, mais nous n'avons aucun pouvoir auprès de ceux qui ne s'y conformeraient pas.**

Des vacances pour garder la santé

Certaines personnes disent : « J'ai besoin d'une vacance. »

Mais il faut plutôt dire : « J'ai besoin de vacances. »

Le mot **VACANCES** est toujours au pluriel quand on parle d'un **congé** ou d'une **période de repos**. Le mot vacance au singulier signifie *l'état de ce qui est vacant ou disponible*. On peut dire la vacance du pouvoir, d'un poste ou d'un siège de député.

Nous vous souhaitons donc de très bonnes vacances de Noël!
Que la santé vous accompagne tout au long de l'année 2013!





Développement professionnel du 16 novembre 2012

Merci..★

Non seulement avons-nous eu droit à une performance extraordinaire de notre conférencière M^{me} Andrée Jetté, mais tous les membres de la FEESO se rappelleront de cette fantastique journée, car ils y ont reçu des outils pratiques qui devraient les aider dans leur quotidien.

Nous remercions grandement les membres d'avoir pris le temps de nous faire part de leur appréciation de la journée de formation. Vos nombreux messages nous touchent énormément et nous encourageant à poursuivre nos démarches futures pour vous offrir d'autres journées pédagogiques aussi intéressantes.

Andrée Jetté est entrepreneure, auteure à succès et conférencière internationale; elle présente des ateliers-conférences dynamiques et interactifs depuis plus de 30 ans.

Lors de sa conférence sur la *Gestion du stress par l'humour*, elle nous a offert des outils simples et concrets qui nous permettront d'améliorer notre quotidien, de mieux pirouetter au travers des embûches de la vie et de « rechorégraphier » notre plaisir au travail avec des petits mots comme : eject, eject, eject... et record, record, record...

D'après Andrée, le rire... c'est la santé! Cinq minutes de rire et nos endorphines seront stimulées pour l'heure qui suivra et nous donneront la sensation euphorique d'un mieux-être et d'une paix intérieure. Très jeunes, nous avons tous appris que la vie était une vallée de larmes. Il est grand temps de comprendre que la vie est aussi une vallée de rires aux larmes!



Mary-Anne Sauvé et Susy Chester



J'aimerais te remercier d'avoir organisé la formation de vendredi passé. C'était super! Rose Houle

*Merci pour la belle journée hier!!!! SUPER!!!!!!
Martine Leblanc*

Un gros merci pour la meilleure conférencière que j'ai jamais vue. Elle était absolument incroyable. Je ne me souviens pas avoir ri autant pendant une conférence. Nous avons tous besoin d'elle. Elle nous a donné des outils qui seront très utiles pour le travail et la maison. Danielle Marshall

Bonjour Angèle. Je voulais t'écrire pour te remercier de la journée de vendredi dernier. La conférencière était fantastique et je me suis bien amusée. Alors voilà, c'est bien de se faire remercier parfois plutôt que de toujours entendre des plaintes. RECORD! RECORD! RECORD! Sylvie Aubin



*Une journée très joyeuse
et extrêmement appréciée!*

Merci...★



*Merci... la rencontre était superbe
vendredi... une belle journée inoubliable!
Lina Lapointe*

*GROS bisous à ton équipe pour nous avoir offert la conférencière Andrée Jetté. Elle était amusante, talentueuse, pleine d'énergie... un vrai délice pour notre esprit. Elle a maintenu la salle par son rapport positif, mais surtout parce qu'elle a souligné nos besoins physiques et émotionnels. Ce que j'ai retenu de cette belle journée est que nous devons revoir nos qualités, remettre dans le classeur nos **caprices** de l'être féminin et nous régaler quand nous le méritons. Félicitations... Gaétane Moroz*

*Je voulais seulement te
remercier pour la formation
d'aujourd'hui. J'ai vraiment
encore le sourire aux lèvres...
Caroline Deluca*



Notre journée de vendredi était super. Nous avons eu une conférencière du nom d'Andrée Jetté. Tellement bonne. Le sujet était à propos du stress. Elle nous a donné des techniques pour apprendre à diminuer notre stress. Nous avons beaucoup ri. C'était vraiment très bien. Ce qui était bien aussi, c'était de se rencontrer divers départements ensemble, car habituellement, c'est toujours juste entre secrétaires. C'était une très belle journée que tout le monde semble avoir beaucoup apprécié. Propos de Monique Lefebvre à une collègue

Je crois qu'il devrait y avoir une mention dans L'ÉCHO-FEESO du beau cadeau que les membres ont eu le vendredi 16 novembre par l'invitée Andrée Jetté. C'était un atelier très positif et apprécié. On a tous besoin d'un bon « remontant ». C'était super santé pour notre mental !! Christine Samson



*Merci beaucoup pour la journée de
vendredi ... un très beau cadeau. C'était
éblouissant. Elle est formidable, comique
et intelligente. Je ne t'apprends rien de
nouveau, n'est-ce pas? Je suis vraiment
impressionnée de voir qu'une personne ait
su garder notre attention aussi longtemps
et être aussi intéressante. Merci beaucoup
pour le déjeuner et le dîner ... c'était
délicieux. Sylvie Walker*

*Bravo à Angèle et à
toute l'équipe! Nous
étions ébahies d'admira-
tion et remplies de joie
pour cette année.
À l'année prochaine...
les filles! Merci encore!
Sika Adjoa Atipoe*

Si vous voulez commander soit le livre (en français ou en anglais) et/ou les DVD d'Andrée Jetté, vous pouvez le faire par courriel ou par téléphone et c'est avec plaisir que je répondrai à votre demande.

Caroline Cuerrier, Assistante pour Mme Andrée Jetté, Présidente VISION 360
139 chemin Black, Mille-Isles QC J0R 1A0

carolinecuerrier@yahoo.ca

www.andreejette.com

info@andreejette.com

418-544-2089

514-316-8621

877-312-1720

Modifications à l'assurance-emploi

Service Canada apporte présentement des modifications au Projet pilote Travail pendant une période de prestations de l'assurance-emploi qui a été instauré le 5 août 2012. Les demandeurs admissibles pourront désormais choisir entre les dispositions du projet pilote précédent et celles du projet pilote actuel.



www.servicecanada.gc.ca

À compter du 6 janvier 2013, les prestataires admissibles à l'assurance-emploi pourront choisir de retourner aux dispositions du projet pilote précédent s'il est plus avantageux.

Demandeurs admissibles à un retour aux dispositions du projet pilote précédent

Il est important de noter que seuls les demandeurs recevant des prestations régulières, parentales et de compassion auront la possibilité de retourner aux dispositions prévues par le projet pilote précédent, si au cours de l'année précédant celle où le projet pilote actuel a été instauré (soit avant le 5 août 2012), ils ont obtenu au moins une semaine de prestations régulières, parentales ou de compassion de l'assurance-emploi pendant laquelle des revenus ont été déclarés ou attribués.

Si vous êtes admissible à une réversion, il est essentiel de bien comprendre les détails de chacun des deux projets pilotes avant de prendre une décision.

Projet pilote précédent

Auparavant, si vous étiez admissible à recevoir des prestations de l'assurance emploi, vous aviez le droit de gagner 75 \$ par semaine ou 40 % de vos prestations hebdomadaires d'a.-e. (soit celui qui était le plus élevé), sans que vos prestations soient réduites. Tout montant gagné supérieur à ce montant était déduit de vos prestations d'a.-e. au dollar près.

Si vous travaillez une journée par semaine ou moins alors que vous recevez des prestations d'a.-e., il pourrait s'avérer plus avantageux de revenir aux dispositions du projet pilote précédent.

Projet pilote actuel

Dans le cadre du projet pilote actuel, une fois que la période d'attente est observée, la rémunération est déduite à un taux de 50 % de chaque dollar gagné jusqu'à concurrence de 90 % des gains hebdomadaires assurables servant au calcul du taux de prestations. Une fois que ce seuil est atteint, la rémunération gagnée est déduite des prestations au dollar près.

Par exemple, si votre rémunération hebdomadaire assurable est de 800 \$, le seuil de vos gains admissibles serait équivalent à 720 \$ (800 \$ x 0,90 = 720 \$).



Si vous recevez des prestations d'a.-e., basées sur une rémunération hebdomadaire assurable de 800 \$, l'équivalent de 50 % de cette rémunération serait déduit de ces prestations par Service Canada, jusqu'à ce que cette rémunération atteigne 720 \$ (le seuil de rémunération). Tout montant dépassant les 90 % (720 \$) sera déduit à raison d'un dollar pour un dollar de prestations.

Si vous travaillez deux journées par semaine ou plus alors que vous recevez des prestations d'a.-e., le projet pilote actuel pourrait s'avérer plus avantageux.

Quand ce changement entrera-t-il en vigueur?

À compter du 6 janvier 2013, les prestataires admissibles à l'assurance-emploi pourront choisir de retourner aux dispositions du projet pilote précédent s'il est plus avantageux.

Modifications à l'assurance-emploi

L'option de retourner aux anciennes dispositions sera offerte aux prestataires admissibles qui le demanderont pour les demandes de la période s'étalant du 5 août 2012 au 1^{er} août 2015.

Les personnes dont les prestations se termineront avant le 6 janvier 2013 auront jusqu'au 4 février 2013 pour demander un retour aux anciennes dispositions pour cette période de prestations. Les personnes dont la période de prestations se terminera après le 6 janvier 2013 auront 30 jours à partir de la date du dernier versement, ou de leur avis de non-paiement, pour demander un retour aux anciennes dispositions pour cette période de prestations.

Si vous décidez de retourner aux dispositions du projet pilote précédent, vous devrez remplir une déclaration papier à toutes les deux semaines et la transmettre par la poste.

Une fois que vous décidez de retourner aux dispositions du projet pilote précédent, il s'appliquera à l'ensemble de votre période de prestations.

Les décisions de retourner aux dispositions sont irréversibles et ne seront pas modifiées même si votre situation personnelle devait changer.

Manquement à l'obligation de demander à retourner aux dispositions précédentes

Si vous ne demandez pas de retourner aux dispositions du projet pilote précédent, l'assurance-emploi vous exclura de tout retour aux dispositions du projet pilote précédent pour toutes les prestations futures pendant la durée du projet pilote. Veuillez noter que les décisions relatives à un retour aux dispositions du projet pilote précédent ne peuvent faire l'objet d'aucun appel.

Selon votre situation individuelle, l'une ou l'autre option pourrait jouer en votre faveur. Cependant, il paraît probable que les prestataires ayant un revenu plus faible seront désavantagés par les prestations prévues par le projet pilote actuel puisque les déductions s'appliqueront pour chaque dollar gagné.

Nous vous encourageons donc à **communiquer avec Service Canada vers la fin de votre période de prestations**, lorsque vous disposerez de renseignements plus détaillés sur le nombre de jours que vous avez travaillés pendant que vous receviez des prestations d'assurance-emploi. Vous vous assurez ainsi de choisir l'option qui vous permet de conserver une plus grande proportion de vos prestations.

Les décisions de retourner aux dispositions sont irréversibles et ne seront pas modifiées même si votre situation personnelle devait changer.

Service Canada

1-800-206-7218



Votre rente de retraite OMERS

➡ www.omers.com

N'oubliez pas de consulter le nouveau guide d'OMERS intitulé :

**Votre rente de retraite OMERS
Guide des participants – âge de
retraite normale de 65 ans**

Voici comment le retrouver sur le site d'OMERS :

1. Allez au bas de la page du site principal
2. À la 3^e colonne/Pensions, cliquez sur *Member Handbook*
3. À droite, sous *View Member Handbook*, vous aurez le choix de consulter la version française ou la version anglaise du Guide...

Portrait

La négociatrice en chef de l'Unité

Question du jour : *Que fait la négociatrice en chef? ...parce qu'il me semble bien qu'on ne négocie pas?*

Je vous répondrai aussitôt que ces jours-ci...

Ça bouge!

Si vous pensiez que les lutins du Père Noël étaient très occupés, détrompez-vous... on me garde occupée pas rien qu'à peu près!



Conseil du travail

Je siège au *Conseil du travail* de la région de Niagara avec Laurelle Gagnon (représentante des AESud) et au *Comité de Négociation Collective (CNC/CBC en anglais)*. Ça ne vous semble pas GRAND-CHOSE??? EH!!! Attendez voir...

Les réunions du *Conseil de travail* ont lieu en soirée **une fois par mois**, mais il y a plus : il nous faut faire du bénévolat en surplus pour assister ou préparer les événements qui ont lieu non seulement dans la région, mais aussi au niveau provincial. Le 22 novembre dernier, j'ai justement été volontaire à un GALA au cours duquel on rendait hommage aux activistes qui donnent de leur temps **VOLONTAIREMENT** dans leurs villes respectives. Ce fut une très belle soirée et elle se tenait à Welland, ville que je visitais pour la première fois!. Quelle chance!

Sous peu, Laurelle sera membre de l'équipe qui organisera un ralliement qui se tiendra à Toronto en janvier prochain. Nous aurons besoin de votre support et de votre présence aussi... On vous tient au courant!

Au niveau Provincial

En tant que négociatrice en chef, je dois assister à **7 réunions** du CNC provincial par année, chacune ayant lieu du vendredi après-midi au samedi midi, en plus de 3 autres réunions régionales qui rassemblent toutes les négociatrices en chef de la région. Je dois aussi assister à toutes les réunions mandatées par la FEESO provinciale au sujet des négociations : depuis le début de l'année, nous avons eu 4 conférences téléphoniques en soirée, en plus de quelques réunions à Toronto même.

Toujours au niveau provincial, je donne aussi des formations en santé et sécurité aux membres francophones et anglophones de la FEESO, selon leurs demandes. Comme ces formations ont lieu lors des réunions régionales, je peux donc devoir participer à au moins 3 autres réunions qui ont aussi lieu durant les fins de semaine.

Au niveau local

En tant que négociatrice en chef au niveau **local**, je participe au *Comité paritaire*. Les rencontres de ce comité ont lieu 3 fois par année entre les représentants des Ressources humaines, la présidence de l'unité et la négociatrice en chef. Au cours de ces rencontres, nous discutons des situations problématiques ou incomprises entre employeur et employé, des litiges non conformes à la convention, des questions d'éclaircissement entre les deux parties, ainsi que des « petits bobos » qui nous semblent répétitifs au niveau du syndicat, mais qui sont traités cas par cas au niveau du Conseil.

J'assiste par la suite aux réunions au cours desquelles nous discutons des griefs en cours entre le syndicat et le Conseil, en espérant de les régler avant qu'ils ne se rendent sur le bureau des avocats du syndicat provincial.

OUF! Je suis toute essouffée juste à y penser!



ENCORE???

Vous vous questionnez encore? Mais qu'est-ce qu'elle fait avec « LES NÉGOCIATIONS »?

Je veux vous laisser savoir que votre chère négociatrice en chef, tout comme la présidente et les autres membres de l'équipe des négociations, tant au niveau local qu'au niveau provincial, est **FRUSTRÉE** avec ce qui se passe en ce moment.

La négociatrice en chef de l'Unité

Nous avons dit et redit à PLUSIEURS reprises que nous voulions une négociation juste pour TOUS!

Que feriez vous si votre gouvernement (provincial ou fédéral) décidait, avant la prochaine élection, que les seules personnes ayant le droit de voter sont vos députés régionaux!

**Seriez-vous d'accord?
J'imagine que NON?**

Et bien mes chers amis, c'est justement ce que la Ministre de l'Éducation, Laurel Broten, a fait. Elle a permis à 2 syndicats, parmi tous les autres de la province, de décider sur ce que TOUS les employés dans le secteur de l'éducation allaient recevoir comme conditions de travail pour les 2 prochaines années ou plus. Donc, si vous pensez que les « sanctions » sont difficiles à faire... pensez plutôt à ce que je viens de dire.

Nos droits nous ont été ARRACHÉS de nos mains! C'est un peu l'histoire du « grincheux » de Noël, non? Vous trouveriez cela hypocrite de dire aux enfants que les gestes du grincheux sont acceptables... alors, pourquoi on laisserait cette chère Ministre faire la même chose avec nous? Quel sorte d'exemple leur donnerait-on?



Quel hypocrite!

N'oubliez surtout pas que ces enfants sont notre futur... et c'est nous qui les éduquons!

ENSEMBLE, on est une force! ...et les semaines/mois à suivre en seront un bon exemple, croyez-moi!

Merci encore de m'avoir fait confiance pour vous représenter comme Négociatrice en chef.

Rachel Desrosiers
Négociatrice en chef à l'Unité

MERCI RACHEL!

**pour tout le
temps volontaire
et le travail
extraordinaire
que tu accomplis
pour nous tous!!!**

(les membres)



La perte d'un être cher...

La perte d'un être cher est toujours difficile à accepter... Qu'elle soit d'un membre de la famille, d'un ami ou d'un collègue, l'ennui et la tristesse sont les premiers sentiments qui nous envahissent. Nous avons vécu toutes sortes d'émotions dernièrement dans différents sites de notre Conseil scolaire... notre environnement, nos collègues, nos amis, nos élèves...

Pour un court moment vous pouvez avoir de la peine, mais la foi vous apportera réconfort et consolation... Nos amis nous ont quittés, l'une en perdant sa bataille contre le cancer... et l'autre en faisant un choix très difficile. Les familles de ces personnes extraordinaires auront besoin du support de leur entourage (famille, collègues, etc.), et de vous.

Lors de la journée de développement professionnel du 16 novembre dernier, les membres de la FEESO présents ont contribué à une levée de fonds spontanée après avoir gardé un moment de silence pour nous rappeler que la vie ne tient qu'à un fil et que bien des émotions viennent nous chercher et remettent les choses en perspective.

Il nous fait chaud au coeur de vous annoncer qu'un montant de **800 \$** a été récolté lors de la journée. De ce montant, **400 \$** seront donnés, au nom des membres et au nom de feu M^{me} Carmen Cool, à la *Société Canadienne du Cancer* et **400 \$** seront donnés, au nom des membres de la FEESO et de l'école Nouvelle-Alliance, à *Jeunesse J'écoute*. Nous ne voulons pas divulguer le nom de la famille éprouvée dans le dernier cas pour respecter leur souhait de confidentialité.

Nous vous suggérons de garder ces deux personnes dans vos prières... et merci à tous les membres de la FEESO qui ont su faire preuve de générosité et de sympathie!

Nouvelles des membres

Racines de l'empathie

**Le programme
Racines de
l'empathie...**

**Un programme
très instructif
pour les élèves!**



Cette année, le programme « Racines de l'empathie » se poursuit dans la classe de la 4^e année de l'école Immaculée-Conception de St. Catharines.

Le but du programme est de réduire considérablement le degré d'agressivité chez les élèves participants tout en améliorant leurs compétences sociales et affectives.

Nous allons stimuler le développement de l'empathie et préparer les élèves à devenir des citoyens responsables et des parents sensibles aux besoins de leurs enfants.

Bébé Janyk et maman Manon viennent faire une visite dans la salle de classe une fois par mois.

Premier thème : La rencontre du bébé

Nous avons observé que bébé Janyk est très active et qu'elle adore s'étirer. Les élèves ont aussi observé plusieurs sentiments chez elle. Nous avons parlé de son tempérament en interagissant avec elle. Nous lui avons chanté des chansons et Janyk a fait des exercices avec maman Manon.

Deuxième thème : Les pleurs

Nous avons appris que les bébés communiquent par leurs pleurs.

Troisième thème : Les soins et l'équipement du bébé

Quelles belles visites!

Laurelle Gagnon, *aide-enseignante
Instructrice pour Racines de l'empathie*

Professionnelles des SEÉ

Bonjour. Je profite de l'occasion pour vous souhaiter de nouveau la bienvenue...

Eh oui, je suis de retour au niveau de l'Unité, mais cette fois-ci, c'est en tant que représentante des Services à l'élève. Avec ce nouveau mandat, je siégerai donc au comité Exécutif de l'Unité en compagnie de tous les autres représentants. Tout au long de l'année, je me ferai un plaisir de recevoir vos commentaires et vos suggestions - tout comme celles de mes collègues - et de répondre ou partager, avec la présidente et l'Exécutif, vos inquiétudes concernant diverses problématiques.

Enfin, je souhaite la bienvenue aux membres de mon équipe des SEÉ que je représente principalement, et j'espère que nous aurons l'occasion de discuter professionnellement et amicalement.

Je souhaite un Joyeux Noël à vous tous ainsi qu'à tous les membres de votre famille... Si vous vous déplacez durant le temps des Fêtes, soyez prudents et attentifs lors de vos déplacements, si petits soient-ils! Si vous voulez partager une question, une inquiétude, une opinion... s.v.p., le faire à mon courriel personnel : feeso.repro@hotmail.com

Marie Jeanne Cameron, *représentante des professionnelles des SEÉ*

Aide-enseignants



On pense que les anges sont tous dans le ciel... mais il y en a beaucoup sur la terre aussi! J'ai d'ailleurs le privilège de dire bonjour à un petit ange en l'aidant à descendre de la wagonnette à tous les matins et de lui dire « Aurevoir » à tous les soirs : je l'appelle mon *rayon de soleil*.

Malheureusement, un petit nuage s'en vient vers elle : elle subira une opération bientôt et sera en chaise roulante pour quelques semaines... Gardez mon rayon de soleil dans vos prières pour que son nuage ne soit que de court passage. Merci!

Marie-Claude Desrosiers, *représentante des aide-enseignants*

Des sites Internet amusants et/ou instructifs

Un jeu **Tiguidoo!** sur l'Acadie

Une entente a été signée entre la maison d'édition *KebekAmuse inc.* et la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick (SANB) pour la création et la production d'un jeu de société questionnaire 3-en-1 Tiguidoo! sur l'Acadie à titre d'outil promotionnel.

Ces jeux serviront à la SANB à la promotion de l'Acadie - sa géographie, ses gens, ses attraits et ses beautés - et d'outils de financement pour leurs activités éducatives et caritatives.

Si vous cherchez une façon unique, originale et amusante de promouvoir votre organisme, votre région ou votre entreprise et d'amasser des fonds, les jeux 3-en-1 Tiguidoo! sont pour vous.

Le jeu **Tiguidoo! -L'Acadie** s'ajoute à notre série grand public que nous vous invitons à découvrir sur notre site web au www.kebekamuse.com

Les jeux Tiguidoo! sont entièrement fabriqués au Canada de matières recyclées et sont une invention féminine...

Lise Gagnon, secrétaire au secondaire



France Nault
Présidente
KebekAmuse inc.

C.P. 50014 CSP Jarry
Montréal, Québec
H2P 0A1

tél.: (514) 387-6380
fnault@kebekamuse.com

EXTENSO.ORG ♦ Tout sur l'alimentation et la santé

Consommez-vous assez de calcium?
Manquez-vous de fer?
Comment calculer votre poids santé?
Que doit manger une femme enceinte?
Peut-on bien se nourrir à faible coût?



Et répondriez-vous VRAI ou FAUX aux affirmations suivantes : les suppléments de vitamines donnent de l'énergie; la caroube est meilleure que le chocolat pour la santé; le sucre rend les enfants hyperactifs; l'échinacée prévient le rhume; les œufs sont mauvais pour le cholestérol; le beurre d'arachide contient beaucoup de gras trans; le jeûne purifie l'organisme; le pain fait grossir; les poêles antiadhésives sont cancérigènes? Vérifiez vos réponses sur extenso.org

Toutes les réponses à ces questions se trouvent sur le site EXTENSO de **Nutrium**, le portail des services en nutrition du *Département de nutrition* de l'Université de Montréal. Ce site renferme une somme colossale d'informations régulièrement mises à jour à la lumière des connaissances les plus actuelles.

En plus des outils permettant d'évaluer la qualité de son alimentation, on y trouve une évaluation de la crédibilité scientifique de certaines croyances populaires. Saviez-vous, p. ex., que l'idée selon laquelle il ne faut pas manger de fruits aux repas n'a aucun fondement scientifique, alors que l'association entre l'alcool et cancer est tout à fait fondée?

Tiré de la revue
Les Diplômés de l'Université de Montréal

PÈRE NOËL MAGIQUE

Pour ceux qui ont des enfants, petits-enfants ou qui veulent faire une blague à un ami, le Père Noël portable est de retour. C'est vraiment bien fait. Voici l'adresse :

<http://perenoelmagique.ca/homepage.html>

On peut le faire en français ou en anglais.

Lucie Bourget-Cassin
Représentante des secrétaires au secondaire

Ho... Ho...
Joyeux Noël
à tous!



COMITÉ EXÉCUTIF

Angèle Lacroix, présidente
 Diane Brochu, vice-présidente
 Rachel Desrosiers, négociatrice en chef
 Michèle Oriente, trésorière
 Julie Fillion, secrétaire
 Lucie Lauzon, agente de communications

Représentant(e)s des membres

Lucie Bourget-Cassin, secrétaires/secondaire
 Rita Courville, éducateurs spécialisés
 Marie-Claude Desrosiers, aides-enseignants
 Benedict Dorcy, animateurs en pastorale
 Luc Dussault, techniciens
 Melika Fontaine, agents/liaison communautaire
 travailleurs en établissement
 Laurelle Gagnon, aides-enseignants
 Mélanie Gendron, EPE
 Marie Joanne Cameron, professionnelles/SEE
 Mary-Anne Sauvé, bibliothécaires
 Rita St-Pierre, secrétaires/élémentaire
 Pier-Bernard Tremblay, animateurs culturels

Représentant(e)s des comités

Diane Brochu, représentante au *Comité mixte Santé/Sécurité au travail (CMSST)* et en *Action politique (CPAC)*
 Yolette Douyon, représentante de remplacement au *Comité de santé et sécurité de l'Unité*
 Julie Fillion, représentante au *Comité des Services en langue française (CSLF)*
 Monique Lefebvre, représentante au *Comité de santé et sécurité de l'Unité* et au CMSST



www.d32.osstf.ca

Angèle Lacroix, présidente
 68 Massey Avenue
 Kitchener, ON, N2C 1M3

Téléphone : 1-877-969-1500
 519-568-8135

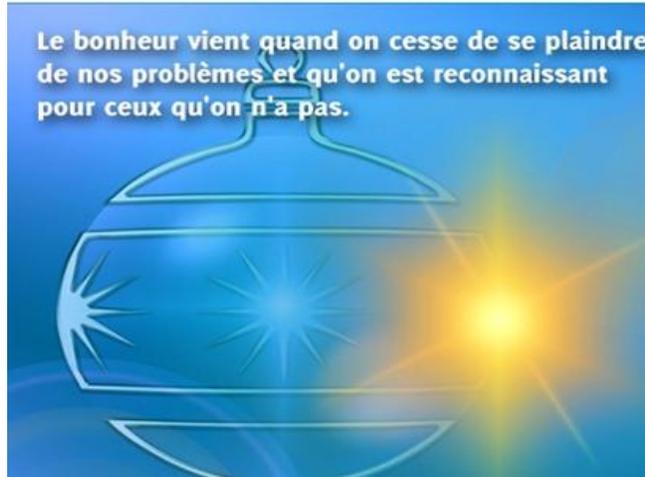
Urgence : 519-572-5616
 Télécopie : 519-954-8190

Courriel : feeso.unite64@hotmail.com

COMITÉ DES COMMUNICATIONS

Lucie Lauzon, agente de communications
 Louise Bourbeau, lecture d'épreuves
 Julie Fillion, formations, site web
 Simon Fortin, site web District et Unité
 Lise Gagnon, recherchiste

Le bonheur vient quand on cesse de se plaindre
 de nos problèmes et qu'on est reconnaissant
 pour ceux qu'on n'a pas.



MERCI...



**Un MERCI à tous les membres qui ont
 collaboré de près ou de loin à cette
 édition de l'ÉCHO-FEESO**

- ☞ Angèle Lacroix, présidente
- ☞ Lucie Bourget-Cassin, secrétaire au secondaire
- ☞ Diane Brochu, éducatrice spécialisée
- ☞ Marie-Jeanne Cameron, conseillère en comportement
- ☞ Susy Chester, secrétaire au secondaire
- ☞ Marie-Claude Desrosiers, aide-enseignante
- ☞ Rachel Desrosiers, éducatrice PAJE
- ☞ Laurelle Gagnon, aide-enseignante
- ☞ Lise Gagnon, secrétaire au secondaire
- ☞ Monique Lefebvre, secrétaire à l'élémentaire
- ☞ Mary-Anne Sauvé, bibliothécaire
- ☞ Pier-Bernard Tremblay, animateur culturel

- ☞ Aux membres qui nous ont soumis leurs commentaires suite à la formation du 16 novembre
- ☞ Aux membres sur les photos des pages centrales

Un MERCI tout spécial

- ☞ À Mme Andrée Jetté, conférencière du 16 novembre



© Unité 64, District 32

Année 10, no 2

ÉCHO-FEESO ★ DÉCEMBRE 2012